

GRAULS (Antoon), Archevêque-missionnaire (Kortessem, 1.2.1899 - Hasselt, 26.7.1986). Fils d'Auguste et d'Oris, Jeanne.

Après ses études secondaires au petit séminaire de Sint-Truiden, il entra au grand séminaire diocésain de Liège et y fit deux ans de théologie (1918-1920). Il sollicita alors son entrée dans la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) et fut admis au noviciat de Maison-Carrée en Algérie en octobre 1920. Après cette année de formation, il se rendit à Carthage en Tunisie où il termina sa théologie et fut ordonné prêtre le 16 juillet 1923.

La première partie de sa vie active se passa dans les maisons de formation des Missionnaires d'Afrique. Après avoir étudié une année le droit canon à Rome, il fut envoyé au scolasticat de Carthage où il enseigna pendant trois ans (1925-28). Il revint alors en Belgique comme premier supérieur de la nouvelle maison de théologie. La première année se passa à Boechout, mais en 1929 il put occuper le nouveau bâtiment à Heverlee, près de Louvain. Il y resta jusqu'en 1934. Il devint alors supérieur de la maison de philosophie à Boechout jusqu'en 1937. En 1936, en tant que provincial *ad interim*, il avait fait aussi le nécessaire pour l'ouverture du premier noviciat de la Société, en Belgique, à Varsenare.

Le 19 décembre 1936, le Père fut nommé Vicaire Apostolique de l'Urundi, avec le titre d'évêque de Mades. Il était à l'époque l'un des plus jeunes évêques du monde. Il fut consacré à Hasselt le 5 avril 1937 et prit comme devise : *In caritate non ficta* (En une charité non feinte). Cette année-là son frère Léon était Résident Général au Burundi, représentant les autorités belges dans ce territoire sous tutelle. Pour ne pas gêner son frère-évêque, il sollicita sa mutation et fut nommé Résident au Rwanda.

Mgr Grauls arriva à Gitega, au Burundi, le 9 septembre 1937. N'ayant jamais été en Afrique centrale, il dut commencer par s'initier lui-même. Son Vicariat Apostolique recouvrit tout le pays. À son arrivée, il y avait 250 000 baptisés et 80 000 catéchumènes. Le travail se faisait en 20 postes de mission par 65 prêtres (54 Pères Blancs et 11 Barundi), 8 frères p.b., 38 religieuses européennes, 18 religieuses barundi et 828 catéchistes.

Le nombre des chrétiens augmentait sans cesse. Dès 1939, Mgr Grauls essaya de freiner la rapide croissance en prolongeant le catéchuménat de 24 à 32 mois avec deux instructions par semaine. Il n'y aurait plus que trois baptêmes d'adultes par an. Tous les non-mariés devaient savoir lire avant d'être admis au baptême. Mais rien n'arrêta la montée vers l'Eglise.

Dès son arrivée, Mgr Grauls chercha du personnel missionnaire, mais la guerre, de 1939 à 1945, entraîna beaucoup ses efforts. Toutefois, à la fin de cette période, nous notons qu'il disposait déjà de 110 prêtres (87 Pères Blancs et 27 Barundi), 11 frères p.b., 50 religieuses européennes et 53 religieuses barundi. Il poussa à la fondation de la congrégation des frères Bene-Yosefus qui commença en 1944. Ce personnel travailla en 27 postes de mission et devait s'occuper d'un demi-million de baptisés et de 200 000 catéchumènes.

Pour assurer l'instruction, Mgr Grauls multiplia les succursales et, après consultation de ses missionnaires, il fut le premier de toute l'Eglise Catholique à imposer une loi obligeant tous les baptisés, soit d'assister à la messe le dimanche, soit de participer à un service dominical centré sur la parole, le chant et les prières dans les succursales. Cette décision pastorale ne fut pas admise sans problèmes par le personnel missionnaire, mais la mesure finit par être conseillée à tous les évêques du Congo, du Rwanda et du Burundi après approbation par Rome. On a déclaré que cette prescription fit entrer Mgr Grauls dans l'histoire du Burundi comme un «grand Vicaire Apostolique».

Mgr Grauls s'occupa aussi du grave problème de

la formation des enfants chrétiens et de celle des catéchistes. Il s'intéressa également à la formation d'un laïcat structuré pour encadrer efficacement les masses chrétiennes et pour doter le pays de cadres chrétiens. Mgr Grauls a fortement développé l'enseignement à tous les niveaux. Dans le secteur médical et social, on vit aussi apparaître plusieurs centres de santé, des foyers sociaux, des coopératives, des caisses d'épargne, des mutualités chrétiennes, etc. Une imprimerie, créée en 1940, n'a pas chômé, non seulement pour répandre des nouvelles, mais surtout pour produire des livres destinés à l'instruction scolaire et chrétienne.

La période 1949-1959 représente pour le Burundi une période d'activité intense, tant au point de vue matériel, social et politique que religieux et missionnaire. On s'acheminait vers l'indépendance politique et vers l'érection de la hiérarchie locale. Le 14 juillet 1949, le Vicariat du Burundi fut divisé : la plus grande partie devint le Vicariat de Gitega où restait Mgr Grauls et l'autre celui de Ngozi, où un autre Belge, Mgr Joseph Martin, fut nommé. Mgr Grauls continua à chercher du personnel. Les Frères de N.D. de la Miséricorde de Mechelen arrivèrent en 1950 et, à la même période, les pères Jésuites fondèrent un collège à Bujumbura. En 1954, il appela les pères du St-Sacrement de Belgique et en 1959, les pères Théatins d'Espagne.

L'année 1959 fut une année importante dans le développement de l'Eglise au Burundi. Le 18 juillet 1959, dix ans après la première division, Rome créa le Vicariat de Bujumbura et le confia au premier évêque murundi de l'histoire, Mgr Michel Ntuyahaga.

Par décret du 10 novembre 1959, la hiérarchie épiscopale fut établie dans le pays et Mgr Grauls devint le premier archevêque de Gitega. Le 6 juin 1961, il céda de nouveau une large partie de son territoire pour créer le nouveau diocèse de Bururi. L'année suivante, à l'occasion du 25^e anniversaire de sa consécration épiscopale, le pape Jean XXIII le nomma «Assistant au Trône pontifical». Ce titre honorifique n'est accordé que rarement par le pape à des archevêques ou des évêques. Mgr Grauls était le conseiller estimé de ses collègues et avait beaucoup d'influence sur le gouvernement de tutelle et sur les autorités locales.

Mgr Grauls dut rentrer en Belgique début 1966 pour raisons de santé. Sa démission fut acceptée le 16 octobre 1967. En quittant le Burundi en 1966, il laissait une Eglise largement développée, avec une hiérarchie bien en place et des œuvres diverses et prospères. Il avait été un élément d'équilibre et d'unité dans le pays par ses conseils judicieux, surtout durant la période autour de l'indépendance. Ce fut un grand homme, revêtu de sagesse, plein de bonté et animé de beaucoup de charité chrétienne. Il a réalisé sa devise : «en une vraie charité». Mgr Grauls passa ses années de retraite en Belgique (1967-1986) dans une grande discrétion. D'une part, il voulait laisser ses successeurs, dans les divers diocèses au Burundi, prendre leurs responsabilités, d'autre part, il souffrait de surdité. Ces deux motifs ont fait de lui, en quelque sorte, un solitaire et un souffrant.

Début novembre 1985, il fut hospitalisé à Bruxelles à la suite d'une crise cardiaque et transféré à Hasselt où il est mort le 26 juillet 1986 à l'âge de 87 ans. Il fut enterré à Kortessem, lieu de sa naissance.

Le chargé d'affaires du Burundi à Bruxelles écrivait alors : «Je serai à vos côtés pour rendre un dernier hommage à Mgr Grauls qui, à travers ses conseils, a joué un rôle inoubliable dans le processus d'indépendance de mon pays». Pour tous au Burundi, Mgr Grauls est l'*«Umuyveyi»*, le père de tous, l'ancêtre. Cette simple parole évoque la grande famille africaine, tout unie autour du grand ancêtre.

Publications : Notices biographiques 1987, pp. 103-120.

8 décembre 1990.

J. Casier.